



L'obligation alimentaire

Objectifs

Permettre aux professionnels de :

- mieux cerner ce que recouvre la notion d'obligation alimentaire,
- d'identifier les personnes concernées par cette obligation,
- de connaître les modalités pour la mise en œuvre,
- et d'étudier l'hypothèse du recours aux obligés alimentaires en présence d'une demande d'aide sociale.

Axes essentiels

- La notion d'obligation alimentaire
- Les fondements de l'obligation alimentaire
- Les personnes tenues à l'obligation alimentaire
- Les conditions de sa mise en œuvre
- Comment obtenir le paiement de l'obligation alimentaire ?
 - La procédure classique
 - La procédure contentieuse : la saisine du juge aux affaires familiales
- Les cas dans lesquels on peut s'affranchir de cette obligation
- Les modalités de révision de l'obligation alimentaire
- Obligation alimentaire et aide sociale

Méthodes

- Diaporama
- Exposé théorique
- Echanges

Support pédagogique

Il sera laissé à chaque participant un dossier pédagogique contenant la copie des supports utilisés par l'intervenant.

Public concerné

Ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées (à domicile ou en établissement d'hébergement) quels que soient leur fonction et niveau hiérarchique tant il est important que tous les acteurs de l'accompagnement entendent le même message, avec les mêmes mots et qu'ils puissent échanger avec un tiers.

Calendrier

Mardi 16 avril 2019



Durée

1 journée de 7 heures, de 9 h à 17 h.

Lieu de réalisation

PASI
Parc de la Julienne
26 rue des Champs
91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

Intervenants

Juriste titulaire d'un DESS Droit de l'Action Sociale et d'un MASTER 2 Droit de la Santé, chargé du Point d'Accès au Droit des personnes âgées en Essonne.

Tarif

120 € par personne (repas compris)